

No. 336.

(BILL PRIVÉ.)

1ère Session, 4e Parlement, 16 Victoria, 1853.

BILL.

Acte pour autoriser la communauté des Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Montréal, (Sœurs Grises,) à vendre ou autrement aliéner leurs ferme, terrains et dépendances, de la Pointe St. Charles près Montréal, et à faire remploi en acquisitions d'autres propriétés immobilières.

Reçu et lu, la 1ère fois, mercredi, 23 mars 1853.

Seconde lecture, jeudi, 24 mars 1853.

L'Hon. M. YOUNG.

QUEBEC: